



# COMMISSION MÉDICALE

## SAISON 2021 - 2022

PLÉNIÈRE DES CLUBS 08/09/2021



## COMMISSION MÉDICALE

# PAS DE PASS = PAS DE JEU

Conformément à la note Fédérale « *Dispositions Fédérales COVID 19 – N°50 du 11/08/21* »

Toute personne de plus de 12 ans qui souhaite se rendre dans un ERP (Etablissement recevant du public) devra présenter un Pass sanitaire en règle à l'entrée faute de quoi il se verra refuser l'accès.

**Il n'y aura aucune dérogation possible à cette règle.**



# COMMISSION MÉDICALE

- **Les U11 qui jouent surclassés en U13** ne sont pas soumis au Pass Sanitaire
- **Un U12 qui fête ses 12 ans pendant la saison** et alors que le Pass Sanitaire est encore en vigueur **disposera de 6 semaines maximum** à compter de sa date anniversaire **pour présenter un Pass en règle.**

N'hésitez pas à vous tenir informés via la FAQ de la FFBB mise à jour quotidiennement

**<http://www.ffbb.com/infos-covid-faq-clubs>**